



# **BULLETIN DES OFFICIELS – février 2019**

### MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU COCR - Suzanne Paulins

En février, mars et avril, nous serons sur le bord de la piscine à plusieurs compétitions de différents niveaux, de développement à régional, provincial et universitaires, à national en avril. En tant qu'officiels, nous avons la chance unique d'être sur le bord de la piscine et d'aider à la création d'un environnement optimal pour que nos nageurs excellent. Les nageurs et les entraineurs travaillent très fort tous les jours pour se préparer à la compétition, en tant qu'officiels, nous sommes là, non seulement pour juger les règlements de la natation, mais également pour créer un environnement où les nageurs peuvent réussir. Le coordonnateur de la compétition ou le juge-arbitre de la rencontre dirigera l'équipe d'officiels, répartissant les rôles et communiquant avec les officiels et les entraineurs. Il est essentiel que le Juge-arbitre de rencontre donne le ton à la compétition. Ce n'est pas toujours facile, et il y aura des désaccords et des embuches, mais si tous les officiels restent fidèles aux règlements, donnent toujours le bénéfice du doute au nageur, et maintiennent un partenariat efficace avec les entraineurs lors des compétitions, nous nous assurons de créer un milieu optimal pour nos nageurs, ce qui, en fin de compte, est la raison pour laquelle nous sommes tous là.

### LIVRE DES RÈGLEMENTS DE NATATION CANADA CONCERNANT LES INSTALLATIONS

Rappel que dans le cadre du Livre des règlements de Natation Canada concernant les installations, une formulation standard à inclure dans toutes les trousses d'informations a été créée. Les directeurs de rencontre et les coordonnateurs de compétitions ou juges-arbitres de la rencontre doivent s'assurer que cette section soit incluse dans toutes les trousses d'informations des compétitions.

### Formulation pour trousse d'informations

Les phrases suivantes doivent être incluses dans les trousses d'informations des compétitions sanctionnées partout au Canada (lorsque les compétitions comportent des départs des deux extrémités, plus d'informations pourront être incluses pour distinguer les deux extrémités) :

Les départs se feront à partir des blocs de départ selon FINA FR 2,3 et SW 4,1;

et/ou

Les départs se feront du bord de la piscine ou du pont selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.1;

et/ou

Les départs dans l'eau se feront selon les règlements canadiens sur les installations CFR 2.3.1 et CSW 4.1.2.

### STAGE D'APPRENTISSAGE EN LIGNE

Les stages d'Introduction à la natation et de Contrôleur de la sécurité sont toujours disponibles en ligne. Vous trouverez les stages <u>ici</u>.

Nous sommes aussi heureux d'annoncer que le stage en ligne de Chronométreur en chef sera disponible la semaine du 11 février en suivant le même lien.



### OFFICIEL POUR PARANATATION

### Nominations internationales de la WPS:

- Sheila Guenther, Déléguée technique à la Série mondiale à Indianapolis, É-U, 4 au 6 avril 2019.
- Jocelyne Mc Lean, Jeff Holmes, Charles Montpetit, Sheila Guenther et Simon Merkosky, Officiels Techniques aux Jeux parapanaméricains à Lima au Pérou 23 août au 1er septembre 2019.
- Glennis Mossey, Officiel technique aux Championnats du monde de la WPS dates et lieu à confirmer

# Approbation de la WPS et Records mondiaux et régionaux de la WPS

Veuillez lire les étapes ci-dessous servant à demander l'approbation de la WPS lorsque des paranageurs participent à une compétition. Pour la plupart des compétitions, lorsque des paranageurs sont intégrés avec les nageurs, il n'est pas nécessaire de demander l'approbation de la WPS.

- 1. Remplir le formulaire de demande pour l'approbation de la WPS (lien) au moins 2 mois avant le début de la compétition et l'envoyer à Amanda Zevnik à Natation Canada; il y a des frais de 80 euros pour la demande d'approbation à la WPS.
- 2. Les paranageurs doivent être classifiés au niveau international (si des nageurs classifiés à l'international ne participent pas à la compétition une approbation de la WPS n'est pas requise).
- 3. Les paranageurs doivent être jugés selon les règlements de la WPS.
- 4. Les paranageurs doivent avoir un statut de classe sportive « C » ou « R » et une date de révision afin que les records de la WPS soient ratifiés.
- 5. Pour qu'un record du monde de la WPS (seulement) soit ratifié, des tests d'antidopage sont obligatoires à la compétition (il n'est pas nécessaire que le paranageur qui a battu le record soit testé).
- 6. Les demandes de records de la WPS doivent être faites dans les 15 jours suivant la conclusion de la compétition; si la soumission est tardive, le record ne sera pas ratifié.
- 7. Il n'est pas nécessaire d'avoir une approbation de la WPS pour qu'un record canadien de paranatation soit ratifié.

### STAGES POUR LES OFFICIELS EN PARANATATION

Des stages pour officiels en paranatation seront offerts aux Championnats canadiens de natation à Toronto et aux Championnats canadiens de l'Ouest à Edmonton. Cliquez <u>ici</u> pour vous y inscrire.

## ESSAIS CANADIENS D'EAU LIBRE

Comme mentionné dans le bulletin de décembre 2018, les Essais canadiens d'eau libre auront lieu le 27 avril 2019 aux îles Caïmans. Le Juge-arbitre de rencontre nationale être confirmé. Tout officiel interessé à participer à ces Essais en eau libre est encouragé à y assister. Contactez Suzanne Paulins à spaulins@swimming.ca directement si vous êtes interessé. Notez qu'aucun financement de Natation Canada n'est disponible pour le déplacement vers les évènements nationaux. Vous trouverez la trousse d'information ici.



### CHAMPIONNATS DU MONDE FINA DES MAITRES 2019

Les Championnats du monde FINA des maitres auront lieu à Gwangju en Corée du Sud du 5 au 19 août 2019. La compétition de 7 jours attirera de 6000 à 8000 compétiteurs, et les sessions dureront jusqu'à 10 heures. 30 officiels techniques nationaux (OTN) seront sélectionnés puis divisés entre toutes les disciplines soit, water-polo, plongeon, natation artistique, eau libre et natation en piscine. La FINA fera sa sélection selon les besoins de chaque discipline. Il n'y a donc aucune garantie que les officiels nommés soient choisis. La FINA s'assurera également d'une distribution équitable des officiels entre les fédérations et désire un équilibre entre les continents. Il n'est pas garanti que les frais seront couverts pour cet évènement.

Les officiels de niveau 5 de Natation Canada intéressé à être nommé pour participer à cette compétition doivent compléter le formulaire d'application et le soumettre au bureau de Natation Canada avant le mardi 12 février 2019 à 16 h, HE, afin d'être considéré.

Si vous êtes intéressé, contactez Suzanne Paulins à <u>spaulins@swimming.ca</u> pour obtenir le formulaire d'application avant la date limite de soumission le 12 février 2019 à 16 h HE.

# OFFICIELS DE NIVEAU V

Félicitations aux nouveaux officiels de niveau V, certifiés depuis décembre 2018 :

Clarissa Salinas Moldawa (ON) Patrick Collins (QC)

### NOMINATIONS INTERNATIONALES DE LA FINA

Félicitations aux officiels suivants de natation en piscine et en eau libre qui ont été nommés par la FINA pour la Liste 20 (piscine) et la Liste 13 (eau libre pour les évènements entre le 1er janvier 2019 et le 31 décembre 2022.

### Liste 20 FINA (piscine)

Paul Corkum – Juge-arbitre
Rob Filion – Juge-arbitre
Cynthia Pincott – Juge-arbitre
Glenn Greig – Starter
Julie Guay – Starter
Louise Leblanc – Juge-arbitre – FINA TSC

Liste 13 FINA (eau libre)

François Desmarais Guy Fagnan Lyse Tremblay

Toutes questions concernant ce bulletin peuvent être envoyées à questions@swimming.ca.